

Commission d'enquête sur les politiques de protection de l'enfance : Un rendez-vous manqué pour l'accueil familial et les assistants familiaux

Communiqué de presse

08 avril 2025

Le rapport de la Commission d'enquête sur les manquements de la protection de l'enfance était très attendu, après de longs mois d'auditions interrompues seulement par la dissolution de l'Assemblée Nationale l'été dernier. Les fédérations d'assistants familiaux, dont l'UFNAFAAM, ont été auditionnées le 3 décembre 2024. Elles ont pu exposer leurs constats et leurs propositions (durant l'audition et par écrit).

Le rapport formule 92 propositions pour sortir de la crise, dont trois seulement concernent l'accueil familial (38% des placements en 2023). De fait, il faut hélas parler d'un rendez-vous manqué. Le rapport souligne certes, du côté des constats, que « *l'accueil chez un assistant familial est largement identifié comme répondant mieux aux besoins des enfants* ». La Commission d'enquête souligne également « *la nécessité de développer l'accueil familial et le recrutement d'assistants familiaux pour les enfants entre 0 et 3 ans* », dont la situation est critique actuellement dans les pouponnières.

Mais du côté des solutions proposées, malheureusement, la déception est au rendez-vous, tant elles ne semblent pas à la hauteur de ces enjeux.

En effet, pour améliorer l'attractivité du métier et éviter à brève échéance sa disparition, les propositions de la Commission d'enquête restent vagues, voire résonnent comme des vœux pieux : harmonisation des salaires à la hausse dans les départements, cumul d'emploi (qui, en tout état de cause, ne constitue qu'une solution d'appoint), intégration des assistants familiaux dans les collectifs de travail pluridisciplinaire (vienne antienne que l'on entend depuis vingt ans, sans que rien ne bouge vraiment).

Rien sur l'amélioration de conditions d'exercice pourtant très dégradées, rien sur l'évolution du statut vers celui de la fonction publique territoriale (recommandation du CSFPT), rien sur le droit au répit, rien enfin sur les risques professionnels et la pénibilité du métier, aucune piste sur le travail en équipe. Autant d'éléments incontournables pourtant si l'on veut améliorer l'attractivité du métier.

Dans son exposé liminaire, la présidente Laure Miller a parlé, en évoquant l'avenir de la protection de l'enfance, d'une nécessaire planification. Or, qui dit planification dit vision partagée, hiérarchisation des actions, mise en place de trajectoires chiffrées, instances de pilotage et de coordination, élaboration de feuilles de route. Nous sommes encore loin du compte. La proposition de création d'un comité de pilotage et l'élaboration d'une loi de programmation pluriannuelle quinquennale permettront peut-être d'y voir plus clair dans les prochains mois, afin de donner à l'accueil familial la place qu'il mérite dans les politiques publiques.

L'UFNAFAAM sera présente et engagée pour poursuivre les travaux et réflexions initiés par la Commission d'enquête.

UFNAFAAM

Contact : Thierry Herrant
Joignable au 06 30 00 60 96